

▲ DEPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT

EFFECTIF DU PERSONNEL

Catégorie	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Cadre	194	13	777	14	971	14
Maîtrise	513	34	1278	23	1791	25
Exécution	817	54	3 490	63	4307	61
Total	1524	100	5545	100	7069	100

Répartition par Service

	Effectif	%
Central	1733	25
Extérieur	5336	75
Total	7069	100

RECRUTEMENT

Le Département de l'Équipement a procédé au cours de l'année 2004 au recrutement de 41 cadres et techniciens (23 Ingénieurs d'État 1^{er} grade, 2 Administrateurs, 1 Architecte et 15 Techniciens).

PROMOTION INTERNE

Dans le cadre de l'encouragement de la promotion interne des fonctionnaires, il a été procédé à l'organisation de 11 examens professionnels au profit des différentes catégories du personnel, en ont bénéficié 295 fonctionnaires et agents. Concernant la promotion au choix, 1129 dossiers ont été traités. Ces dossiers concernent les années 2000, 2001, 2002 et 2003.

TITULARISATION

Dans le cadre de l'accord du 30 Avril 2003, 151 postes budgétaires de titularisation ont été octroyés au département au titre de l'année 2004 afin de procéder à la titularisation des agents journaliers et occasionnels remplissant les conditions nécessaires au 31/12/2003. Les listes des bénéficiaires ont été arrêtées en concertation avec les directions centrales, le département ne dispose que de 114 agents remplissant les conditions statutaires de titularisation.

REFERENTIEL DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES

La DAPF a édité les quatre premiers volumes du référentiel et les a distribués aux directions centrales et territoriales du département. Pour ce qui est du volume V (Référentiel des compétences des cadres), il est en cours de diffusion auprès des différentes entités du département.

RECESEMENT DU PERSONNEL DU DEPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT

Afin de cerner d'une manière quantitative et qualitative l'état des lieux de son personnel, la DAPF a lancé une nouvelle opération «Recensement 2005» à la fin de l'année 2004. En effet, un réseau des «responsables recensement» a été créé au niveau de toutes les directions centrales, régionales et provinciales de l'Équipement et pour lequel une journée de formation et de sensibilisation a été organisée le 29 Novembre 2004. Au cours de cette journée, une présentation des résultats de la dernière opération recensement a été faite ainsi que de l'application via laquelle la mise à jour et l'actualisation des données sont réalisées.

FORMATION

Formation de base

Formation des cadres

Pour l'année universitaire 2003-2004, l'effectif des élèves-ingénieurs à l'EHTP est de 430.

Formation des techniciens des ISTP

Au titre de l'année universitaire 2003-2004, il y a eu 79 lauréats des ISTP d'Oujda et de Marrakech, y compris 6 lauréats de l'ENTE de valenciennes en Génie Civil.

Par ailleurs, l'effectif des élèves techniciens au titre de l'année 2003-2004 s'élève à 170.

Formation continue

	Effectif	Nb jours	Effort formation
Cycle Supérieur de Management	19	35	532 H/J/F
Cycle Spécial de Gestion	54	70	1580 H/J/F
Programme d'Insertion des Cadrs	41	17	639 H/J/F
Nouvelles technologies de l'information	43	20	215 H/J/F
Total	157	142	2966 H/J/F

COOPERATION

Les bourses octroyées, au titre de l'année 2004, par les services de coopération françaises aux étudiants méritants de l'EHTP sont au nombre de 8.

Par ailleurs, la coopération entre les Instituts spécialisés des Travaux Publics de Marrakech et d'Oujda avec l'ENTE d'Aix-en-Provence et l'ENTE de Valenciennes s'est traduite par l'octroi de 6 bourses d'études au profit des étudiants brillants de ces instituts et par un échange d'enseignants entre les deux parties.

JUMELAGE DES SERVICES DECONCENTRES

Côté marocain	Côté français	Thème Principal
DRE de Fès	DRE Languedoc Roussillon	Modernisation des services
DPE de Chtouka Inezgane	DDE Evry	Gestion des ouvrages d'art
DRE de Casablanca	DDE Loire à SaintEtienne	Sécurité routière
DRE d'El Houceïma	DDE Var à Toulon	Management des projets routiers
DRE de Marrakech	DRE Aquitaine / DDE Gironde à Bordeaux	Déconcentration et décentralisation

▲ DEPARTEMENT DU TRANSPORT

RECRUTEMENT

Le Département du Transport a procédé au cours de l'année 2004 au recrutement de 47 fonctionnaires répartis en 1 Administrateur, 17 Ingénieurs d'Etat, 28 Techniciens 1^{er} grade et 1 technicien de 2^{ème} grade. Les techniciens ont été recrutés pour renforcer le corps des Contrôleurs des Transports et de la Circulation Routière.

PROMOTION

L'année 2004 a enregistré :

- La promotion de grade de 106 fonctionnaires remplissant les conditions statutaires requises dans le cadre de la promotion normale.
- La promotion de grade de 338 fonctionnaires remplissant les conditions statutaires requises dans le cadre de la promotion exceptionnelle.

TITULARISATION

L'année 2004 a connu la poursuite des efforts pour le visa des dossiers des agents titularisés au titre de l'exercice 2003 et la préparation des dossiers de titularisation au titre de l'année 2004 concernant 58 agents dont 26 agents journaliers et 32 agents occasionnels.

RETRAITE

Au titre de l'exercice budgétaire de l'année 2004, le nombre de fonctionnaires mis à la retraite s'est élevé à 64 fonctionnaires dont 42 pour limite d'âge et 22 dans le cadre de la 1^{ère} opération du départ volontaire.

ACTION LIÉES À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DES ORGANISMES SOUS TUTELLE DU DÉPARTEMENT

L'ONT a procédé dans ce domaine à la mise à niveau de son statut du personnel par plusieurs amendements dont notamment le relèvement des indemnités du corps des ingénieurs, de l'indemnité de technicité des corps des techniciens et des informaticiens, l'augmentation de plus de 100% de l'indemnité kilométrique et de l'indemnisation des frais de déplacements, l'augmentation de la location hiérarchique du personnel classé de l'échelle 1 à 9, relèvement de la location hiérarchique et des indemnités de la sujétion et d'encadrement des administrateurs.

Par ailleurs et dans le cadre du renforcement de son efficacité économique et financière, l'ONT a procédé en 2004 à deux réformes importantes par les mesures ci-après :

- Réduction des effectifs par une incitation au départ volontaire (152 départs).
- Suppression des moyens de transport et leur remplacement par une indemnité de transport mensuelle.

En outre, l'office a poursuivi le programme de titularisation du personnel occasionnel entamé en 2003 et un vaste plan de formation touchant les différents domaines de gestion dans le but d'accompagner le développement des compétences du personnel et de les adapter aux nouvelles exigences du secteur des transports et de la Logistique et aux priorités de l'entreprise.

FORMATION

Formation continue

L'année 2004 a été marquée par la réalisation de la 1^{ère} édition du cycle de formation en transport routier et sécurité, et de la réalisation de la 2^{ème} étape de l'étude relative à l'élaboration du « Référentiel des emplois et compétences », ainsi que par la poursuite de l'organisation des actions de formation continue et de mise à niveau au profit des cadres et agents du Département du Transport.

Les différentes séances de formation ainsi organisées au cours de l'année 2004 ont concerné 3850 HJF répartis comme suit :

- 924 HJF résultante de l'organisation de la première édition du cycle de formation en transport routier et sécurité routière ;
- 1710 HJF en faveur des contrôleurs des transports et de la circulation routière. Ont bénéficié de cette action de formation pendant 9 semaines, 38 agents.
- 644 HJF de mise à niveau en faveur des fonctionnaires candidats aux examens d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de techniciens de 2^{ème} grade ;
- La réalisation de 572 HJF en langues vivantes dont ont bénéficié 5 cadres en langue espagnole et 21 cadres en langue anglaise.

En outre et dans le cadre de la coopération technique entre le Maroc et la Belgique, un cadre de la Direction des Bases Aériennes a été inscrit à l'Université Libre de Bruxelles pour préparer un DES en Géomatique, et deux autres cadres ont été envoyés en Belgique pour suivre un stage de formation dans le domaine de la Marine Marchande.

Concernant la formation prévue à court terme, l'année 2005 sera caractérisée dans ce domaine par la poursuite de l'amélioration des capacités des fonctionnaires du Ministère dans les domaines techniques, managériales, administratifs et juridiques.

Le domaine aérien connaîtra également à court terme :

- La poursuite de la formation des contrôleurs et électroniciens de la sécurité aérienne.
- La formation d'ingénieurs de l'aviation civile.
- L'intensification de la formation continue.
- La poursuite du développement du partenariat pédagogique international.